

Avis de constitution

SOCIETE « EXCELLENCE ACADEMIE » en abrégé « EXACADEMIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré

Terminus 81/82 RUE L162 LOT 336, Lot 4257, Ilot 336

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENCE ACADEMIE » en

abrégé « EXACADEMIE »

Objet :

- La formation ;

- L'Edition ;

- La prestation de services ;

- Le commerce général;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré

Terminus 81/82 RUE L162 LOT 336, Lot 4257, Ilot 336

Dirigeant(s) M BOA BENIE JEAN YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01298 du 14/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16603/GTCA/RC/2025 du 14/03/2025

